



Une approche de l'UE pour renforcer la sécurité économique *

Brussels, le 20 juin 2023

La Commission européenne et le haut représentant ont publié aujourd'hui une communication conjointe concernant une stratégie européenne en matière de sécurité économique. Ce document met l'accent sur la réduction au minimum des risques découlant de certains flux économiques dans le contexte de l'aggravation des tensions géopolitiques et de l'accélération des mutations technologiques, tout en préservant la plus grande ouverture économique et le plus grand dynamisme possibles.

La stratégie proposée définit un cadre commun pour assurer la sécurité économique en favorisant le tissu économique de l'UE et sa compétitivité, en protégeant contre les risques et en établissant des partenariats avec le plus large éventail possible de pays pour faire face aux préoccupations communes et aux intérêts partagés. Les principes fondamentaux de proportionnalité et de précision orienteront les mesures en matière de sécurité économique.

Une approche plus globale de la gestion des risques

Les risques inhérents à certains liens économiques évoluent rapidement dans l'environnement géopolitique et technologique actuel et sont de plus en plus associés à des préoccupations en matière de sécurité. C'est la raison pour laquelle l'UE doit définir une approche globale pour recenser, évaluer et gérer en commun les risques pour sa sécurité économique.

La stratégie propose de réaliser une évaluation approfondie des risques pour la sécurité économique qui relèvent des quatre catégories suivantes:

- les risques pour la résilience des chaînes d'approvisionnement, y compris en matière de sécurité énergétique;
- les risques pour la sécurité physique et pour la cybersécurité des infrastructures critiques;
- les risques liés à la sécurité des technologies et aux fuites de technologies;
- les risques d'instrumentalisation des dépendances économiques ou de coercition économique.

La stratégie propose une méthode pour cette évaluation des risques. Celle-ci devrait être réalisée par la Commission et les États membres, en coopération avec le haut représentant, le cas échéant, et avec la contribution du secteur privé. Il devrait s'agir d'un processus dynamique et continu.

La stratégie définit également la manière d'atténuer les risques qui ont été recensés par une approche comportant trois volets:

- promouvoir la compétitivité de l'UE, en renforçant le marché unique, en soutenant une économie forte et résiliente, en investissant dans les compétences et en favorisant la base de recherche ainsi que la base technologique et industrielle de l'UE;
- protéger la sécurité économique de l'UE au moyen d'une palette de politiques et d'outils existants, et en envisager de nouveaux pour combler les lacunes éventuelles. Cela serait fait de manière proportionnée et précise, de façon à limiter toute répercussion négative non intentionnelle sur l'économie européenne et mondiale;
- établir des partenariats avec le plus large éventail possible de partenaires afin de renforcer la sécurité économique, notamment en promouvant et en finalisant des accords commerciaux, en renforçant d'autres partenariats, en appuyant l'ordre économique international fondé sur des règles et les institutions multilatérales, telles que l'Organisation mondiale du commerce, et en investissant dans le développement durable par l'intermédiaire de la stratégie «Global Gateway».

Prochaines étapes

La communication jette les bases d'un débat stratégique avec les États membres de l'UE et le Parlement européen en vue d'élaborer une approche globale visant à protéger la sécurité économique de l'Union. Le Conseil européen examinera la stratégie lors de sa réunion des 29 et 30 juin 2023.

La communication définit les nouvelles actions suivantes:

- élaborer, avec les États membres, un cadre pour **l'évaluation des risques** affectant la sécurité économique de l'UE, ce qui inclut l'établissement d'**une liste des technologies qui sont essentielles pour la sécurité économique** et **l'évaluation de leurs risques** en vue de concevoir des mesures d'atténuation appropriées;
- engager un **dialogue structuré avec le secteur privé** afin de développer une compréhension collective de la sécurité économique et d'encourager ces entreprises à faire preuve de diligence et à mettre en œuvre une gestion des risques à la lumière des préoccupations en matière de sécurité économique;
- continuer à soutenir la souveraineté technologique de l'UE et la résilience de ses chaînes de valeur, notamment en développant des technologies critiques dans le cadre de la **plateforme relative aux technologies stratégiques pour l'Europe (STEP)**;
- réexaminer le **règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers**;
- examiner les possibilités permettant d'assurer un soutien ciblé adéquat à la **recherche et au développement dans le domaine des technologies à double usage**;
- mettre pleinement en œuvre le règlement **de l'UE relatif au contrôle des exportations** de biens à double usage et présenter une proposition visant à garantir son efficacité et son efficience;
- examiner, avec les États membres, quels risques pour la sécurité peuvent résulter des **investissements sortants** et, sur cette base, proposer une initiative d'ici la fin de l'année;
- proposer des mesures visant à améliorer la **sécurité de la recherche** afin de garantir une application systématique et rigoureuse des outils existants, de recenser les lacunes qui subsistent et d'y remédier;
- étudier l'utilisation ciblée des **instruments de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)** pour renforcer la sécurité économique de l'UE, y compris la boîte à outils cyberdiplomatie ou celle de la diplomatie hybride, ainsi que la boîte à outils relative aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI);
- charger la **capacité unique d'analyse du renseignement de l'UE (SIAC)** d'œuvrer spécifiquement à la détection d'éventuelles menaces pour la sécurité économique de l'UE;
- veiller à ce que la protection et la promotion de la sécurité économique de l'UE soient pleinement intégrées dans l'action extérieure de l'Union européenne et **intensifier la coopération avec les pays tiers** sur les questions de sécurité économique.

Contexte

Des échanges commerciaux ouverts et fondés sur des règles ont façonné l'UE et profité à celle-ci depuis sa création. Cependant, les tensions géopolitiques croissantes et l'intensification de la concurrence géostratégique et géoéconomique, ainsi que des chocs tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ont mis en évidence les risques inhérents à certaines dépendances économiques. S'ils ne sont pas gérés correctement, ces risques peuvent mettre en péril le fonctionnement de nos sociétés, nos économies, nos intérêts stratégiques et notre capacité à agir. Une stratégie globale — comprenant une action conjointe mobilisant les politiques intérieures et extérieures et un ensemble cohérent de mesures à l'échelle de l'UE et des États membres — est essentielle pour permettre à l'UE d'évaluer et de gérer les risques tout en préservant son ouverture et son engagement international.

Pour en savoir plus

[Stratégie européenne en matière de sécurité - Communication](#)

[Stratégie européenne en matière de sécurité - Fiche d'information](#)

* Mise à jour le 20/06/2023

IP/23/3358

Quotes:

L'intégration mondiale et l'ouverture des économies ont été bénéfiques pour nos entreprises, notre compétitivité et notre économie européenne. Cela ne changera pas à l'avenir. Nous devons cependant aussi faire preuve de lucidité dans un monde où les différends et les considérations géopolitiques se sont multipliés. C'est pourquoi la question de la sécurité économique est devenue une priorité pour nous et pour bon nombre de nos partenaires. Aujourd'hui, l'Europe devient la première grande économie à définir une stratégie en matière de sécurité économique. Elle garantira la souveraineté, la sécurité et la prospérité de l'Europe pour les années à venir.

Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne - 20/06/2023

La proposition présentée aujourd'hui définit notre plan pour réduire les risques liés à nos interdépendances économiques à l'égard des technologies dont nous avons le plus besoin, sans pour autant procéder à un découplage de notre économie. Elle vise aussi à affirmer la position de l'UE en tant que cheffe de file dans la course mondiale aux technologies. Lorsque nous n'agissons pas ensemble, nous nous condamnons à subir. Lorsque nous décidons d'agir ensemble, nous devenons les acteurs de notre destin.

Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive pour une Europe adaptée à l'ère du numérique - 20/06/2023

La force économique de l'UE repose sur son marché unique, qui n'a pas son pareil au monde, et sur un commerce mondial ouvert et fondé sur des règles. Toutefois, les changements géopolitiques actuels et le développement rapide de technologies sensibles nous obligent à trouver un équilibre: nous devons préserver notre sécurité économique, sans pour autant cesser de bénéficier d'une économie ouverte. Cette approche globale en matière de sécurité économique s'appuiera sur nos points forts, en maintenant et en développant des partenariats partout dans le monde, tout en affrontant de manière ciblée et proportionnée les risques recensés.

Valdis Dombrovskis, vice-président exécutif chargé du commerce - 20/06/2023

La sécurité est un concept qui revêt des dimensions nouvelles et multiples. L'une d'entre elles est la sécurité économique. Nous avons appris comment les dépendances pouvaient être instrumentalisées. Avec cette stratégie, nous combinons des mesures de sécurité économique pour réduire nos dépendances excessives tout en préservant un système commercial mondial ouvert et fondé sur des règles. Pour ce faire, nous devons dialoguer avec le plus large éventail possible de partenaires. En tant que haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, je veillerai à ce que nos efforts visant à promouvoir la sécurité économique fassent partie intégrante de l'action extérieure de l'UE et soient cohérents avec notre politique étrangère au sens large.

Josep Borrell, haut représentant/vice-président - 20/06/2023

Personnes de contact pour la presse:

[Miriam GARCIA FERRER](#) (+32 2 299 90 75)

[Roberta VERBANAC](#) (+32 2 298 24 98)

[Sonya GOSPODINOVA](#) (+32 2 296 69 53)

[Federica MICCOLI](#) (+32 2 295 83 00)

[Peter STANO](#) (+32 2 295 45 53)

[Xavier CIFRE QUATRESOLS](#) (+32 2 297 35 82)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media

 [Participation of Ursula von der Leyen, President of the European Commission, in the G20 Heads of State and Government Summit, Bali](#)